

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ALBERT CAMUS

Vendredi 12 Février 2016

Présents :

Mme COSQUERIC (CE1 A), Mme COLIN (CP A), Mme MARTINEZ (CE2 A), Mme BERGAMASCO (CE2 B), Mme GAULTIER (Directrice, CM1 A), Mme KALFON (CM1 B), Mme BAUNAT (CP/CM2), M. MILLION (CE1 B), Mme MAATI (CM2 A), Mme SURMONT (CP B), M. MEISSONNIER (CM1 A), Mme FRANÇOIS (Mairie), Mme CHAUSSONNERY, Mme LE SECH, Mr BLOTTIERE, M. LARUELLE élus PEEP, M. BOURSIER élu APIE

Absents :

Mme LECHEVALIER (CM2 B)

ORDRE DU JOUR :

- 1- Voyages, sorties scolaires, subvention Mairie
- 2- Bilan des rencontres de handball CM1
- 3- Exercices incendie et de confinement
- 4- VIGIPIRATES (sécurité aux abords de l'école)
- 5- Réforme collège/école (les cycles/le nouveau livret)

1- Voyages, sorties scolaires, subvention Mairie

Pour information tous les voyages ont été annulés. Pour les sorties les autorisations seront accordées en fonctions des lieux (selon le danger évalué).

La demande à la Mairie pour le report de la subvention voyage pour les sorties a été acceptée. Le montant est donc de 23 Euros par enfants. Il est un peu tard maintenant pour certain site mais chaque classe aura quand même une belle sortie.

- Pour les 2 classes de CE1 sortie avec la subvention de la Lyonnaise des eaux : 30 et 31 élèves soit 67 places, il faut trouver un car qui ait assez de place.
- Mme Bergamasco, classe de Ce2 : sortie le 26 mai à la forteresse médiévale du 13^{ème} siècle de Liffre le Chatel près de Pithiviers (visite du château, village et d'une maison du 19^{ème} siècle).
- CP/CM2 – CM1B et 2 CM2 : sortie artistique à Milly la Forêt pour voir le Cyclope (4 classes donc 2 cars).
- CM1A et le CM1B : sortie au Château de Dourdan avec la visite guidée du château et un atelier de fabrication de Blasons le 16/06/2016.

2- Bilan des rencontres de handball CM1

Les rencontres ont eu lieu le jeudi 21 janvier 2016 et ont été très bien organisées. L'organisation a été prise en charge par le service des sports de la Mairie. Les enseignants de CM1 avaient préalablement entraîné les élèves au Handball. Ambiance très agréable et bonne esprit de jeu. Les enfants des deux écoles ont été contents de se retrouver pour cette manifestation sportive. Les enfants ont tous tenu compte du règlement et ont joué le jeu jusqu'au bout.

Le Cross des écoles aura lieu le matin du 1^{er} Avril 2016. La police municipale fermera le parc, les parents ne pourront pas venir voir le cross, sauf les parents accompagnateurs et cela toujours dans le cadre du plan Vigipirate. La journée pour l'athlétisme est maintenue (les 9 et 10 juin selon les niveaux de classe et le temps).

3- Exercices incendie et de confinement

Suite aux attentats l'école a reçu de nouvelles directives : 3 exercices d'incendie (1 par trimestre) et 1 de confinement. Juste avant Noël un exercice de chaque a été réalisé en plus de ceux demandés. Le 24/09/2015 il y a eu un exercice d'incendie (évacuation de l'école en 2 minutes) un autre le 14/12/2015 et un nouveau en janvier 2016 (évacuation en 2 minutes 30). A noter que dès que l'alarme sonne, tout le monde se regroupe au fond de la cours coté gymnase.

Pour l'exercice de confinement qui a eu lieu le jeudi 10 décembre les enfants sont restés confinés pendant 20 minutes dans les couloirs assis. Ils n'ont pas eu le droit de se lever et sont restés loin des fenêtres. Tout s'est bien passé. Il y a peu de risques majeurs à Epinay, il s'agit principalement des risques liés au chemin de fer et à l'autoroute (produits toxiques...). En cas de tempête les élèves du 2^{ème} étage devraient descendre au 1^{er} ou au RDC.

Une affiche sur les attentats se trouve sur le panneau d'affichage à l'extérieur de l'école.

4- VIGIPIRATE (Sécurité aux abords de l'école)

Attention : Aux abords de l'école la limitation de vitesse est à 30 km/h. Pour la sécurité de vos enfants nous vous rappelons aussi qu'il est dangereux de les déposer directement devant les grilles de sécurité Vigipirate. En effet, certains véhicules reculent après avoir déposé leur enfant sans regarder en arrière (avec le téléphone en main) pour repartir, alors qu'il y a des voitures ainsi que des bus et des enfants qui arrivent. Un nouveau policier municipal a été embauché par la Mairie pour la sécurité des élèves aux abords des écoles.

Nous vous informons qu'en début d'année 2 mots ont été mis dans le cahier de correspondance concernant les règles en vigueur concernant les retards. Avec Vigipirate, en cas de retard l'enfant ne pourra pas rentrer à l'école et devra revenir au moment de la récréation de 10h ; pour l'après-midi il n'y a pas de récréation (mot du 06 octobre 2015).

Dans le 2^{ème} mot, les mesures de sécurité pour le stationnement sont rappelées. Les enseignants ont aussi le droit d'effectuer le contrôle des sacs et des personnes qui entrent à l'école. Il s'agit de consignes générales données dans les écoles par l'Education Nationale.

5- Réforme collège/école (les cycles/le nouveau livret)

Les nouveaux cycles déterminés par la réforme sont : CP – CE1 – CE2 pour le cycle 2, le CE2 sort du cycle 3 puis CM1 – CM2 et 6^{ème} en cycle 3.

Le 15 octobre 2015, un conseil écoles / collège a eu lieu (avec les 3 écoles Paul Valéry et Albert Camus à Epinay et l'école de Balizy qui desservent le collège André Maurois). Etaient présents les directeurs d'école, quelques professeurs du collège, un conseiller pédagogique, un inspecteur de l'éducation nationale, la principale du collège et le principal adjoint. Ils ont défini les axes de travail.

3 thèmes sont pris en compte :

- Les leçons et devoirs : ce que les enseignants et professeurs attendent des élèves.
- La communication : le rapport aux autres.
- le décrochage scolaire.

Le changement de livret débutera avec la nouvelle réforme à la rentrée de septembre 2016. Actuellement, il n'y a pas d'uniformité des livrets en France voire même au sein d'une académie d'où la nécessité de le modifier.

A partir de septembre, tout le monde aura le même livret qui ira de l'école élémentaire au lycée, avec une présentation identique Recto/Verso. Au recto, les domaines de compétences avec toutes les matières et une appréciation précise pour chaque domaine. Au verso, une appréciation générale. A la fin du trimestre, le livret sera consultable par mail.

Nous demandons donc à tous les parents de bien communiquer ou de mettre à jour, très lisiblement, leur adresse mail auprès de l'école.